

## **1. Introduction**

Le Plan d'Actions Collectives (PAC) explicite l'organisation du 1<sup>er</sup> degré au Lycée Maria Assumpta, ainsi que les actions structurelles et pédagogiques qui peuvent être enclenchées pour venir en aide aux élèves en difficultés majeures au cours de cette période d'apprentissage que nous estimons capitale pour la suite du cursus scolaire.

Nous avons choisi de l'articuler en 3 axes « MISSIONS – VISION – VALEURS ».

Au travers de ces 3 axes et en tenant compte de la culture du Lycée et de sa logique éducative ainsi que des pratiques pédagogiques en perpétuelles réflexions, le PAC répertorie les ressources mobilisables dans l'école pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les compétences nécessaires afin d'obtenir le CE1D (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

→ Notre souhait, réaffirmé lors de l'élaboration de cette large réflexion, nous pousse à dire que ce PAC pourrait s'adapter à l'ensemble des élèves du Lycée Maria Assumpta qui éprouveraient des difficultés lors des apprentissages.

## **2. Structure du premier degré**

### **▪ *Première année commune (1C)***

Chaque élève suit une formation de 32h/semaine réparties en 28h de formation commune (FC) obligatoire et 4h d'activités complémentaires (AC) communes qui constituent un choix pédagogique du Lycée.

Ces 4h se déclinent comme suit :

- soit, **4h de latin** ;
- soit, **2h de latin, 1h de travaux dirigés « de dépassement » en mathématiques et 1h d'ateliers de conversation** ou d'expression dramatique en **langue moderne « néerlandais »**.

➤ Les élèves qui ne présentent pas de difficultés majeures suivent cette grille toute l'année sans aménagement particulier.

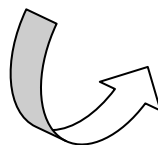
Si des difficultés ponctuelles ou plus mineures surviennent dans le courant de la première année commune, les élèves se verront proposer un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) concerté et rédigé en conseil de classe avec la collaboration du centre PMS.

- Les élèves bénéficieront d'**1h de travaux dirigés « de Renforcement » en mathématiques** et **1h d'ateliers de conversation « Renforcement »** ou d'expression dramatique en **langue moderne « néerlandais »**. Les groupes seront remaniés à chaque bulletin.
- Des élèves se verront imposer par le Conseil de Classe, la participation à des « *Modules Stratégies Pour Réussir* » en EDM, français, mathématiques, sciences, Méthode de travail ou EPS natation qui se déroulent le mardi de 12h40 à 13h25 ou le mercredi de 12h10 à 13h00. Les élèves peuvent également demander à participer à ces modules qui se déroulent 5x par an et durant 4/5 semaines par Modules.
- Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage diagnostiqués et attestés par un bilan médical ou pluridisciplinaire fourni par les parents ou la personne investie de l'autorité parentale se verront proposer avant le 15 octobre un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) reprenant entre autres des « aménagements pédagogiques raisonnables ».

<b>FORMATION COMMUNE 28h</b>	
Religion catholique	<b>2h</b>
Français	<b>6h</b>
Mathématiques	<b>4h</b>
Étude du milieu	<b>4h</b>
Néerlandais	<b>4h</b>
Sciences	<b>3h</b>
Éducation par la technologie	<b>1h</b>
Éducation artistique	<b>1h</b>
Éducation physique	<b>3h</b>



<b>AC 4h</b>	
Latin + <b>4h</b>	Latin + <b>2h</b>



<b>Activités mathématiques + 1h</b> <b>Dépassement ou Renforcement (avec PIA)</b>
<b>Ateliers de conversation + 1h</b> Néerlandais <b>Dépassement ou Renforcement (avec PIA)</b>

▪ **Deuxième année commune (2C)**

Chaque élève suit une formation de 32h/semaine réparties en 28h de formation commune (FC) obligatoire et 4h d'activités complémentaires (AC) laissées au choix de l'élève et de ses parents. Par souci organisationnel, les changements d'activités complémentaires après la rentrée scolaire ne sont pas autorisés.

Ces 4h se déclinent comme suit :

- **4h de latin ;**
- ou **2h de socio-économie** complétées par **1h d'ateliers d'expression et de communication en français**, et **1h d'ateliers de conversation** ou d'expression dramatique **en langue moderne « néerlandais »**.
- ou **2h de laboratoire de sciences** complétées par **1h de travaux dirigés en mathématiques** et **1h d'initiation à l'informatique**.

➤ Les élèves qui ne présentent pas de difficultés majeures suivent cette grille toute l'année sans aménagement particulier.

Certains élèves terminant leur 1<sup>re</sup> Commune avec un Plan Individualisé d'Apprentissages et maintenant des difficultés sévères dans la Formation Commune, se verront imposer en 2<sup>e</sup> une orientation vers la **2<sup>e</sup> DéfiS** où en fonction de leurs besoins (évalués par le Conseil de Classe en Octobre, Noël et Pâques), les élèves assisteront à deux « **Accompagnements** » parmi les trois proposés (Français-Mathématiques-Néerlandais) ; une heure d' « Accompagnement coaching-méthode » sera également imposée à tous les élèves inscrits en 2<sup>e</sup> DéfiS.

Si des difficultés ponctuelles ou plus mineures surviennent dans le courant de la 2<sup>e</sup> année commune et si les élèves ne sont pas en 2<sup>e</sup> DéfiS, ils seront accompagnés par un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) concerté et rédigé en conseil de classe avec la collaboration du centre PMS.

- Le Conseil de classe pourra imposer à certains élèves, la participation à des « *Modules Stratégies Pour Réussir* » en EDM, français, mathématiques, sciences, Méthode de travail ou EPS natation qui se déroulent le mardi de 12h40 à 13h25 ou le mercredi de 12h10 à 13h00. Les élèves peuvent également demander à participer à ces modules qui se déroulent 5x par an et durant 4/5 semaines par Modules.
- Les mesures décrites pour les élèves à besoins spécifiques seront également d'application en 2<sup>e</sup>.

## FORMATION COMMUNE

28h

Religion catholique	2h
Français	5h
Mathématiques	5h
Étude du milieu	4h
Néerlandais	4h
Sciences	3h
Éducation par la technologie	1h
Éducation artistique	1h
Éducation physique	3h



### Filière latin

Latin + 4h Deux groupes de niveau seront organisés



### Filière sciences

Sciences laboratoire + 2h  
TD Mathématique + 1h  
Informatique + 1h



### Filière socio-économie

Socio économie + 2h  
Activité littéraire + 1h  
Néerlandais + 1h



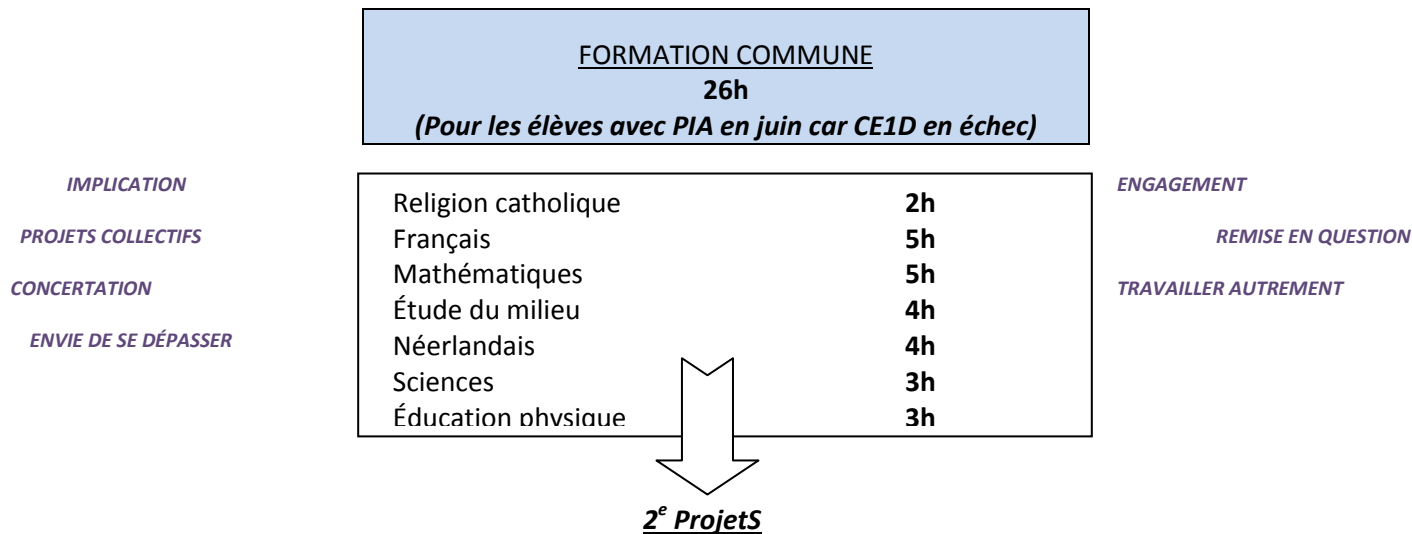
### 2<sup>e</sup> DéfiS (Pour les élèves avec PIA en juin +4h)

Accompagnement Français + 2h  
Accompagnement Mathématiques + 2h  
Accompagnement Néerlandais + 2h  
Coaching-méthode le mercredi midi + 1h

*En fonction de ses besoins (évalués par le Conseil de Classe en Octobre, Noël et Pâques), l'élève assistera à deux Accompagnements parmi les trois proposés ci-dessus. L'heure de coaching-méthode est imposée à tous les élèves en PIA.*

▪ **Deuxième année supplémentaire (2S) ou 2<sup>e</sup> ProjetS**

A l'issue du premier degré et en tenant compte des aménagements particuliers pour les élèves en difficultés durant ces deux années, les élèves qui n'ont pu atteindre la maîtrise des socles de compétences à 14 ans seront orientés vers une année supplémentaire pour y parvenir. Ces manquements se traduiront essentiellement par la non-réussite des épreuves communes externes du certificat d'études du premier degré (CE1D). Cette année de remise à niveau visant d'abord la réussite du CE1D sera organisée exclusivement à la fin du premier cycle d'étude de l'enseignement secondaire.



Deux professeurs en parallèle pour 6h semaine avec comme objectifs de :

- renforcer des matières pour progresser au CE1D ;
- travailler les orientations ;
- booster la motivation et préserver l'estime de soi (avoir confiance) ;
- faire des stages (pour l'orientation) ;
- bénéficier d'encadrement individualisé ;
- avoir des cours et de la méthode ;
- tester d'autres choses ;
- pas simplement aller voir et prendre connaissance de ce qui existe dans la Transition Technique ou Artistique ou dans l'enseignement Qualifiant, mais aussi pratiquer pour mesurer les implications.

### **3. Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA)**

Le PIA élaboré pour un élève du premier degré est destiné à baliser un parcours d'apprentissage temporairement différent et ciblé sur des difficultés spécifiques. La démarche du PIA se base sur des observations, des constats de difficultés et les ressources de l'élève. Elle vise à cibler des apprentissages particuliers en activant l'une ou l'autre mesure organisationnelle et/ou pédagogique de soutien. Cette démarche se veut également souple et réflexive puisqu'elle induit une analyse des effets des dispositifs employés en vue d'une éventuelle adaptation.

Le PIA, en tant qu'outil méthodologique qui matérialise cette démarche, est élaboré par le Conseil de classe en collaboration avec le CPMS à l'intention de tout élève du premier degré qui connaîtrait des difficultés majeures dans l'acquisition des compétences attendues.

Les parents de l'élève sont informés de l'élaboration, de l'ajustement, de la suspension ou de la clôture du PIA concernant leur enfant. Lors de ce contact, les parents peuvent apporter toute suggestion praticable qui pourrait enrichir la démarche.

En pratique et sur base d'un modèle mis au point par l'équipe éducative, le Conseil de classe énumère (idéalement avec l'élève) des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée et prévoit des activités spécifiques de remédiation, de remise à niveau ou de structuration des acquis (Modules SPR/Plateaux SPR/2<sup>e</sup> DéfiS/...). Le plan précise les modalités organisationnelles instaurées pour les atteindre et, le cas échéant, les modifications temporaires ou permanentes à apporter à la grille hebdomadaire de l'élève. Chaque élève bénéficiant d'un PIA se voit désigner parmi les membres du conseil de classe, un référent chargé de son encadrement. Ce référent peut être le titulaire, le co-titulaire, un professeur ou la coordinatrice pédagogique.

### **4. Activités en lien avec l'orientation scolaire**

Le parcours de chaque élève au premier degré doit lui permettre de s'orienter à l'issue de celui-ci. En effet, un choix d'options ou de filières s'impose à l'entrée du second degré. Les activités complémentaires, entre autres, doivent aider l'élève dans cette réflexion d'orientation.

Chaque établissement, à travers son Plan d'Actions Collectives, s'engage donc dans des missions spécifiques qui lui sont propres.

De par sa spécificité et sa forme d'enseignement de Transition générale, le Lycée Maria Assumpta ne peut offrir toute la diversité des activités possibles.


Afin de remplir plus complètement cette mission d'orientation, nous organiserons en 2<sup>e</sup> année des moments de découverte et de contact, individuels ou collectifs, dans des domaines différents de ceux proposés dans notre offre d'enseignement. Ces projets pourront se concrétiser en collaboration avec d'autres établissements scolaires et avec le monde professionnel au travers de diverses activités en cours de l'élaboration.

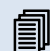
### **5. Axes de notre Plan d'Actions Collectives**

Ces Axes intègrent aussi des actions que nous menons pour l'ensemble des élèves du Lycée.

## Les 3 axes

### NOS MISSIONS se basent sur :

 L' Article 6 du « Décret Mission »

  
Mission de l'école chrétienne »

« Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

*Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.*

*Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.*

*Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. »*

Voir « le Projet éducatif de l'enseignement catholique », Nouvelle édition novembre 2014.

*«L'école catholique s'attache à la formation du jugement critique par une conscience libre et éclairée, à la faculté de discerner le vrai, le bon et le beau ; elle éduque ainsi aux valeurs, qui sont tout à la fois humaines et chrétiennes, en les faisant connaître et en aidant les jeunes à se construire une hiérarchie des valeurs. [...] Quatre orientations semblent cruciales : l'excellence des études, le primat de la personne, la rencontre de l'altérité, l'option pour les pauvres.*

*L'éducation religieuse est donc une dimension importante de notre enseignement qui, respectueux des convictions de chacun et de sa liberté, veut aussi affirmer son caractère confessionnel ».*

### D'ABORD UNE ÉDUCATION

*Pour nous, la mission fondamentale de l'éducation est d'aider chaque jeune à développer tout son potentiel et à devenir un être humain complet. L'acquisition des connaissances et des compétences doit s'accompagner d'une éducation du caractère, d'une ouverture*



otre « *Projet éducatif* »

*culturelle et d'un éveil à la responsabilité sociale.*

*C'est par la pensée que le jeune dont nous avons la responsabilité évitera d'être la victime de toutes les manipulations de la consommation et du profit, du pouvoir de l'homme sur l'homme. Il importe d'éduquer l'esprit pour que tous accèdent à une réelle liberté : celle qui fournit les outils du sens critique, de l'esprit d'analyse dont doit se prévaloir tout bon citoyen. L'éducation dans nos écoles amènera chacun à son plein épanouissement en l'aidant à former la personne, le citoyen et l'acteur économique qu'il sera.*

#### **AU SERVICE DES AUTRES**

*Ce développement n'est un réel enrichissement de la personne que s'il se réalise au service du bien commun. La nécessaire réussite personnelle doit aussi être solidaire (...).*

#### **VIVANT DES VALEURS**

*Les valeurs que nous voulons vivre et promouvoir plus particulièrement dans ce cadre d'éducation peuvent se regrouper autour de deux dimensions fondamentales :*

- *celle de la personne, à savoir :  
le respect de soi, le développement de toutes ses aptitudes, le sens de l'effort et du travail bien fait, la confiance en soi, l'autonomie, l'intériorité, le sens de la persévérance, le dépassement de soi, le don de soi, la créativité, l'esprit d'entreprendre, ...*
- *celle de l'être humain en relation avec l'autre, les autres, le monde, à savoir :  
le respect de l'autre, l'accueil, la tolérance, l'écoute, la solidarité responsable, la richesse de la différence, le sens du gratuit, la responsabilité de ses actes, la reconnaissance de ses erreurs, le respect de l'environnement, ...*

#### **ET UNE SPECIFICITE**

*Notre spécificité d'école chrétienne s'enracine dans l'Évangile et nous l'assurons par une triple position :*



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>vivre ensemble à la lumière de l'Évangile,</i></li> <li>- <i>dispenser des cours de religion catholique où les élèves sont évalués non sur leur foi, mais sur des connaissances religieuses et leurs aptitudes à comprendre le message de l'Évangile,</i></li> <li>- <i>fêter et célébrer nos événements régulièrement et dans le cadre de la pastorale scolaire, dans leur dimension humaine et spirituelle.</i></li> </ul>
<p><b>NOTRE VISION</b> (<i>Vers où on va ?</i>) s'appuie sur notre</p> <p><i>Projet pédagogique</i> qui définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent de mettre en œuvre notre projet éducatif.</p> <p>Il constitue <b>un ensemble de convictions pédagogiques et de moyens généraux</b>. Les convictions vont dans le sens d'une pédagogie centrée sur la personne de l'élève, et qui sache accueillir tous les enfants, aider chacun d'eux à développer une personnalité autonome et ouverte aux autres, et à se construire un patrimoine de savoirs et de compétences. L'école est un milieu de vie à part entière, où le droit à l'erreur est reconnu, où la qualité du respect et de l'écoute de l'autre doit être privilégiée.</p>	<p><b>Une telle pédagogie est :</b></p> <p>→ <b>construite sur le sens</b>, c'est-à-dire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ centrée sur l'apprentissage : l'élève ne reçoit pas passivement un enseignement, il prend une place centrale et active dans son propre apprentissage; il est donc indispensable que les élèves deviennent les acteurs de leur propre formation. Qu'il s'agisse d'apprendre ou même d'évaluer la qualité du travail, l'élève ne peut se borner à enregistrer des savoirs et à additionner des points. Il lui faut comprendre avant tout que la connaissance naît d'une découverte personnelle et que l'évaluation de l'erreur est l'une des meilleures manières d'y parvenir; l'école et les enseignants, comme les parents, doivent être attentifs à favoriser l'autonomie de l'élève. Celui-ci se met en recherche, prend des initiatives et des responsabilités, s'appuie sur ce qu'il sait déjà, se confronte avec d'autres, s'auto-évalue; peu à peu, il devient ainsi le créateur de sa propre vie et évite de se laisser penser par le milieu environnant;</li> <li>▪ permettant à l'élève de devenir <i>autonome, indépendant</i> et lui apprenant à structurer et gérer son temps comme ses choix. L'élève devrait pouvoir exprimer son vécu scolaire, et, quand il y a échec, le dépasser, prendre conscience de ses potentialités afin de restaurer sa propre image. Comme il ne peut le faire seul, il est important pour l'autorité, la famille, l'institution scolaire (parent, professeur, éducateur, direction,...) de</li> </ul>

reconnaitre le jeune. L'école doit se vivre comme un lieu social. Le nécessaire apprentissage à l'autonomie ne doit pas pour autant développer l'individualisme; l'élève apprendra à vivre et respecter la différence, la variété et la multiplicité;

- enrichie par le développement de l'esprit critique et du jugement;
- axée sur l'apprentissage de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui, économiques, sociales et technologiques;
- orientée sur la construction progressive du projet d'insertion du jeune dans la vie sociale et professionnelle;
- ancrée, pour la réussite de chacun, dans la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de compétences;

incluant une dimension de gratuité tant dans l'effort pédagogique (ne pas seulement travailler pour des points) que dans le souci des autres (ne pas seulement vouloir consommer l'école mais aussi y investir).

→ **centrée sur la coopération et le partage**, c'est-à-dire

- fondée sur des comportements de travail collectif et individuel, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques réelles, dans le respect de règles de vie claires, le plus souvent conçues ensemble, cohérentes, connues de tous et partagées;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale, sans oublier la dimension intercommunautaire à l'intérieur de notre pays.

→ **respectueuse des différences**, c'est-à-dire qu'elle

- reconnaît l'hétérogénéité des groupes et la singularité de chacun en lui permettant de se réaliser dans le développement des compétences qui sont les siennes;
- assure aux élèves en difficulté comme aux plus performants des occasions d'épanouissement;
- varie les situations d'apprentissage (collectives, individualisées et interactives);

- accepte des rythmes différents dans l'évolution de chacun;
- permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions: spirituelle, religieuse, motrice, sociale, affective, esthétique et intellectuelle;
- respecte, dans une volonté d'ouverture, les différences culturelles et philosophiques; offre à chacun la liberté de se situer dans la relation avec le Dieu de Jésus, celle de Le rejoindre à l'endroit du chemin où Il se trouve.

#### MOYENS

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres et prête à rompre la rigidité de la classe, de l'emploi du temps et de l'espace, et des programmes.

- Les enseignants, les directions et le personnel d'éducation sont des personnes-ressources qui suscitent des projets, créent un environnement défiant, organisent les situations d'apprentissage et favorisent la structuration des savoirs;
- ils œuvrent ensemble à la maîtrise par les élèves de la langue française, orale et écrite;
- ils sont les acteurs d'une éducation aux technologies nouvelles de communication;
- ils favorisent la créativité;
- ils reconnaissent dans le rapport du jeune au savoir la place de l'affectivité, du désir et des émotions;
- ils construisent leur cohésion en menant un travail d'équipe;
- ils transforment la gestion du temps et de l'espace;
- ils décroissent les matières, notamment par une approche interdisciplinaire;
- ils pratiquent l'évaluation formative pour réguler les apprentissages;
- ils pratiquent l'évaluation sommative pour garantir la qualité des résultats de l'enseignement en fin de cursus;

- ils associent à leurs projets tous les partenaires de l'école;
- ils renforcent leur professionnalisme, notamment par des projets de formation continue;
- ils reconnaissent en leur sein une équipe d'animation pastorale, qui soutient le principe d'une éducation chrétienne en lui réservant des lieux et des temps appropriés;
- ils soutiennent cette action éducative telle qu'elle se construit au cours de religion;
- avec les élèves, ils font de l'école un milieu de vie accueillant, chrétien, où la relation enseignant-enseigné est coopérative et saine; ils y créent un climat qui favorise l'épanouissement de la personnalité de chacun;
- ils dispensent un enseignement de qualité et amènent les élèves à acquérir une méthode de travail et d'étude;
- ils promeuvent l'effort; ils éduquent à la réflexion et à l'élaboration de la pensée;
- ils tiennent compte des sources d'information extérieures à l'école et axent l'enseignement sur des problèmes concrets et actuels; ils initient à la vie culturelle et artistique;
- ils favorisent l'acquisition d'une méthode personnelle de travail tant à l'école qu'à domicile.

Quelques exemples de ce que nous mettons en place dans des cours et proposons aux élèves toutes les années confondues :

- Une évaluation formative : plusieurs essais avant d'être certifié. On guide l'élève pour une amélioration de son travail
- Un module sur les « intelligences multiples »
- Les modules/plateaux « Stratégies Pour Réussir »
- Des cours de méthode
- Un parrainage
- Une étude dirigée et une étude silencieuse sur le temps du midi
- Une coordination « Dys »
- Une équipe pastorale
- Une méthode du cours de langue avec évaluation par compétences



- Un travail d'équipe pour les enseignants :
- Un groupe Solidarité
- Un Conseil des élèves
- Une fiche individuelle avec bilan personnel
- La mallette de l'élève pour les nouveaux élèves de 1<sup>re</sup> C
- Le planning
- Un PIA
- Le travail titulaire bénévole
- La coordination par branche
- Des voyages, sorties de classe. Activités para/périscolaires
- Une discipline cadrante et responsabilisante
- Un uniforme
- Un parcours « Santé »
- Des options DéfiS
- Une méthode à l'intérieur des cours ; créativité,
- Des travaux de groupe
- Les montages poétiques en 5<sup>e</sup>
- 5 réunions de parents/an
- Des informations sur les options aux élèves
- Des bulletins remis aux élèves par le directeur
- ...

## NOS VALEURS sont :

- 🌀 **L'attention à l'autre** (le respect, la collaboration, la convivialité)
- 🌀 **La rigueur** tant dans le travail que dans le comportement
- 🌀 **L'excellence** (le dépassement de soi ; donner le meilleur de soi)
- 🌀  
**a cohérence** (« ce que nous attendons des élèves, nous l'appliquons aussi »).

## 6. Dispositions finales

Ce Plan d'Actions Collectives en cours d'élaboration a été concerté avec des représentants du corps enseignant durant l'année scolaire 2014-2015. Il fera dorénavant partie intégrante du Projet d'Établissement.

Au mois d'octobre 2015, il sera soumis à la validation définitive du Conseil de Participation et du Conseil d'Administration du Pouvoir Organisateur du Centre Scolaire Maria Assumpta dont dépend le Lycée.

Fait à Laeken, septembre 2015